

Vincennes, Montreuil, Fontenay  
Paris XII<sup>e</sup>, Saint Mandé

## Éditorial du pasteur Jean Dietz : Avec reconnaissance



### ÉDITORIAL

Reconnaissance : ce que j'éprouve à la fin de ces six années passées à Vincennes. C'est aussi ce que j'éprouve après 27 années de ministère pastoral ; plus les cinq années d'études de théologie... Si je n'arrêtais pas cette énumération, elle remonterait jusqu'au jour où la vie m'a été donnée... *Mon âme, bénis l'Éternel, et n'oublie aucun de ses bienfaits* (Psaume 103,2).

Bien sûr, il y a eu des moments difficiles, des temps dont l'évocation est pénible. Mais un cantique connu nous suggère ceci : *Oui de sa providence, avec reconnaissance, je veux tout accepter* (Arc en ciel, no 634, Seigneur je t'abandonne). Rien de ce qui m'arrive n'est étranger à Dieu ; et Dieu est alors le nom que ma foi veut donner à la vie, avec reconnaissance, mais aussi avec crainte et tremblement. Il m'est parfois impossible de chanter ce cantique. Et non, je ne veux pas tout accepter.

Un autre cantique est encore beaucoup plus osé : le no 44/02 dans Alleluia. Sur la même mélodie, ceci : *Mais de ta providence, avec reconnaissance, l'on peut tout accepter*. Le *on* indéfini est parfois une flèche empoisonnée décochée en plein dans une blessure vive. Tout accepter ? Oye... mais c'est la porte ouverte à n'importe quoi ! Oui, si l'on n'y prend garde. Mais c'est parfois aussi une porte qui s'ouvre devant les pas des éprouvés et de ceux qui les accompagnent. Passer librement du *on* indéfini au *je* personnel, c'est alors le signe qu'il est temps pour les uns et les autres de reprendre chacun son chemin, pour laisser partir, et pour partir.

Encore une chose : le mot reconnaissance et le mot grâce ne font qu'un en langue grecque. Vous pouvez utiliser l'un pour l'autre. Grâce me fut faite auprès de vous, grâce nous fut faite auprès de Dieu. Je l'espère... je le sais.

Grâces lui soient rendues. Grâces vous soient rendues, à vous aussi.

Pasteur Jean Dietz

### Sommaire

- Éditorial – p.1
- Un mois de juin plein de joie – p.2
- Loi sur l'aide à mourir: une réflexion du pasteur François Clavairolly – p.2-3
- Christian Baccuet, nouveau président du conseil national – p.4
- Calendrier – p.4

Nous avons connu ensemble plusieurs moments de joie au mois de juin.

Tout d'abord avec des confirmations le 8 juin, qui sont avant tout des actes d'engagement à l'égard de l'Église de Jésus-Christ et qui nous réjouissent tous. Lors du culte du dimanche 8 juin, notre pasteur Jean Dietz a accompagné 5 jeunes catéchumènes qui souhaitaient renouveler leurs vœux de baptême. Conformément à la liturgie de notre Église, il a demandé à chacun d'exprimer son souhait, éclairé désormais par une réflexion libre de grand adolescent, voire de jeune adulte. Au cours de ce culte, un baptême a également été célébré.

Ces confirmations furent aussi une occasion de fête : les familles des confirmés ont offert après le culte un magnifique buffet où les paroissiens ont pu échanger dans une atmosphère joyeuse. Nous souhaitons un beau cheminement à ces jeunes gens.



Deuxième épisode particulier dans notre paroisse au cours de ce mois de juin, dans un registre moins spirituel mais tout à fait fraternel : notre traditionnelle fête de printemps, qui a rassemblé près de 70 personnes autour d'un déjeuner, de divers jeux et d'une tombola. Là aussi, il y avait de l'engagement, celui des bénévoles qui ont préparé, cuisiné, rangé, nettoyé. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

## LOI SUR L'AIDE À MOURIR: UNE RÉFLEXION DU PASTEUR FRANÇOIS CLAVAIROLY

Le 27 mai dernier, les députés ont adopté en première lecture (ce qui ne clôt pas le travail parlementaire puisque le Sénat intervient ensuite) une loi créant une « aide à mourir ». Toutes les religions, sans exception, adoptent une posture réfractaire à la proposition de loi sur l'aide à mourir. Le pasteur François Clavairoly, qui a participé à un ouvrage collectif (« Les religions et la fin de vie » - 2023), aborde la loi avec "plus d'ouverture" pour plusieurs raisons. Nous reprenons ici les propos qu'il a tenus dans une vidéo produite par Regards Protestants.

Longtemps clairement opposé à l'euthanasie, l'ancien président de la Fédération protestante de France raconte le « déplacement intérieur » qu'il a vécu au fil des ans grâce à ses réflexions, travaux et écrits sur le sujet de la fin de vie. L'aboutissement de ce cheminement a forgé sa conviction selon laquelle le « non » à l'euthanasie, le refus de l'aide à mourir, ne répond pas à la demande formulée par une personne. Il exprime aujourd'hui une « position d'ouverture ».

Sur ce thème, deux dimensions co-existent et sont en débat permanent. Certes, l'aide à mourir est un sujet profondément intime et, par nature, individuel. Mais il comporte également un aspect collectif car c'est un sujet de la société. « Il faut en permanence tenir les deux enjeux avec fraternité, de sorte que la fin de vie puisse se vivre avec confiance ».

*Pour François Clavairoly, « Les 6 cultes présents en France ont fait une déclaration commune, ils ont produit des textes, ils ont défendu ce travail devant les chambres des élus. Toutefois, dans la tradition protestante, nous avons toujours veillé à faire valoir la diversité des points de vue. Or dans la présentation de cette position « officielle » de la fédération protestante de France, je crains que cette pluralité n'ait pas été valorisée à sa juste mesure. »*

# LOI SUR L'AIDE À MOURIR: UNE RÉFLEXION DU PASTEUR FRANÇOIS CLAVAIROLY (SUITE)

La question du suicide, qu'il se situe dans une problématique d'euthanasie ou pas, est « *un sujet abyssal* ». La bible relate six histoires de suicide différentes (un des rois d'Israël, Saül, un disciple de Jésus, Judas, et d'autres personnages). Il est intéressant de souligner que, « *dans aucun de ces cas, il n'y a condamnation. Le suicide y est l'expression d'un malheur, d'un échec, d'une perte. Mais on ne parle pas d'exemption du salut, d'enfer ou tout autre condamnation.... Je pense que si nous croyons en Dieu, Dieu croit en nous bien plus que nous ne croyons en lui. Que ce geste soit le fruit d'un désespoir ou celui d'une fierté (dans certains récits c'est le cas : mourir libre et digne), Dieu le regarde avec la bienveillance qui est la sienne* ».

Il y a deux conceptions concernant la vie. L'une pose que la vie appartient à l'homme, autonome et libre, il en fait ce qu'il veut. C'est la posture d'une grande partie de la philosophie grecque, présente encore aujourd'hui. L'autre affirme que la vie est sacrée, intouchable, inviolable, don de Dieu. C'est notamment la posture des religions à ce jour.

Ni l'une ni l'autre n'intègre le lien avec Dieu. Dans la posture des philosophes antiques, Dieu est absent. Dans l'autre, la radicalité va sans doute au-delà de ce que nous dit la bible. « *Rappelons que selon Paul, le lien n'est pas rompu lors de la mort. La mort ne nous arrache pas à la proximité avec Dieu. Cette affirmation que la vie est sacrée comporte un absolu, une revendication radicale d'un interdit dont on ne trouve pas trace dans la Bible. Cette position s'appuie sur deux textes bibliques : Exode 20 (« tu ne tueras pas ») et Deutéronome 30 « Choisis la vie ». Quand on les lit attentivement, il apparaît que ces deux textes n'énoncent pas des injonctions juridiques et morales. Ils nous encouragent à ne pas tuer, à choisir la vie, mais cette situation, où l'homme va tuer ou ne pas choisir la vie, peut arriver malgré tout* ».

La conviction du pasteur Clavairoly s'est construite parce qu'il y a des garde-fous importants dans la loi. Il en cite trois lors de cette interview.

La clause de conscience pour le corps médical est au centre. L'acte de faire mourir, est normalement à la main de la personne, mais si cette personne ne peut plus le faire, il est effectué par le médecin. Or ce n'est pas considéré comme un acte de soin et c'est donc très sensible. Dans la loi, personne ne sera obligé de commettre l'acte de faire mourir. Si le médecin ou l'infirmier le souhaite, cette clause lui permet de se retirer et de demander à un confrère de ne pas laisser sans réponse la personne qui a formulé la demande. Par ailleurs le texte prévoit un délai de réflexion, indispensable, qui dispose que la personne puisse changer d'avis et qui garantit qu'elle reste libre dans son choix. Enfin, il intègre et régule un risque avéré, celui que l'entourage de la personne, la famille, les proches, soient facteurs de pression. Le but est d'éviter que cette personne ne se sente comme une charge inutile, en trop, appelée à quitter la vie.

Le sujet porte aussi une grande question : « *À qui appartient le corps ? On a longtemps dit « à Dieu », puis « à la médecine », Aujourd'hui l'idée que le corps appartient à la personne advient. Il faut trouver la juste mesure entre ce lien à Dieu, ce lien à la médecine, ce lien à soi. Je tiens à la vie comme un bien précieux qui m'a été confié par Dieu et j'en suis responsable jusqu'au bout* ».

<https://regardsprotestants.com/video/actualites/la-loi-sur-la-fin-de-vie-le-temoignage-dun-pasteur/>  
Entretien mené par : David Gonzalez

# CHRISTIAN BACCUET, NOUVEAU PRÉSIDENT DU CONSEIL NATIONAL

Le Synode national de notre Église, l'Église Protestante Unie de France, qui s'est tenu à Sète du 29 mai au 1er juin 2025, a élu son conseil national. Il est composé de vingt membres, pasteurs et laïcs, hommes et femmes. Le conseil a désigné à la présidence de son bureau le pasteur Christian Baccuet, âgé de 61 ans, qui possède une solide formation théologique avec un doctorat de théologie, et une longue expérience pastorale riche de 34 ans d'engagement.

La thèse qu'il a présentée en 2017 s'intitulait « Le ministère, nœud gordien de l'œcuménisme ? La question des ministères dans les dialogues théologiques internationaux entre les Églises luthériennes et réformées et l'Église catholique ». Il connaît donc bien les questions œcuméniques. Il est d'ailleurs membre du groupe des Dombes (\*) depuis 2006.

Il a exercé son ministère pastoral dans les paroisses de Nevers et Moulins, du Vésinet et à Paris et a été président de la Commission des ministères.

Le pasteur Christian Baccuet encourage l'Église protestante unie à poursuivre son engagement dans la dynamique : « Mission de l'Église et les ministères » dans laquelle le Synode national s'inscrit depuis 2022.

## Repères

L'Église Protestante Unie de France, cofondatrice de la Fédération protestante de France, est l'une des principales Églises protestantes en France.

- 3 % des Français se disent proches du protestantisme.
- En Europe, les protestants représentent 25 % de la population.
- Ils sont plus de 500 millions dans le monde.
- 250 000 personnes font appel aux services de l'EPUdF
- 430 pasteurs dont 38 % femmes
- 400 paroisses
- 900 lieux de culte

*(\*) Il s'agit d'un groupe créé en 1936, composé de 40 personnes, théologiens catholiques et protestants, hommes et femmes, laïcs ou non, qui se veut un lieu de recherche théologique. Il publie régulièrement des documents de fond sur les diverses questions de la tradition chrétienne, issus du travail en session soutenu par un travail individuel et collectif tout au long de l'année*

## CALENDRIER

**Cultes** : chaque dimanche à 10h15, **y compris juillet et août**. Sainte Cène : le 20 juillet puis le 17 août.

**Conseil presbytéral** : lundi 7 juillet à 20h

**Études bibliques** : mercredi 9 juillet à 14 h 30 et jeudi 10 juillet à 20 h salle Papadopoulos

**Culte de rentrée** : dimanche 28 septembre

**Le Glaneur ne paraîtra pas début août. Rendez-vous début septembre !**

# Eglise Protestante Unie de France

Vincennes, Montreuil, Fontenay, Paris XII<sup>e</sup>, Saint Mandé

**Pasteur Jean Dietz**

12, rue Monmory 94300 Vincennes

Tél: 06 30 31 96 19

[pasteurjeandietz@gmail.com](mailto:pasteurjeandietz@gmail.com)

<http://predicationdejeandietz.blogspot.com>

**Présidente du Conseil Presbytéral  
Catherine Piot-Leray**

28, rue de la Paix – 94300 Vincennes

Tél: 06 80 62 01 44

**Trésorier**

**Matthieu de Maleprade**

82 rue Diderot – 94300 Vincennes

**Infos paroissiales sur le Net**

<https://vincennes-montreuil.epudf.org/>

**Président du Diaconat**

**Alain Walter**

Tél: 07 68 59 69 31

**Action sociale Diaconat**

**Trésorier Michel Ollendorf**

28, rue de la Paix – 94300 Vincennes

**Mise à jour du fichier de la paroisse :**

(changement ou ajout d'adresse postale ou de courriel, de n° de téléphone, et aussi pour recevoir le Glaneur par internet, naissance de la famille, ...)

Informez par écrit le secrétaire du Conseil Presbytéral :

[Acepvim-secretaire@laposte.net](mailto:Acepvim-secretaire@laposte.net)

12 bis rue Monmory – 94300 Vincennes

## Soutenir l'Église

*L'Église vit exclusivement des dons. Elle ne reçoit aucune subvention pour son fonctionnement, entretien des locaux, ni pour la rémunération des pasteurs.*

*Vos dons ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % du montant versé.*

Par virement (sans frais) :

IBAN : FR31 2004 1000 0101 6890 2V02 048

BIC : PSSTFRPPPAR

Par carte bancaire : <https://vincennes-montreuil.epudf.org/> (Section « Faire un Don »)

---

## Le Glaneur

Eglise Protestante Unie de Vincennes-Montreuil

12, rue Monmory

94300 Vincennes